

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 40 (1998)

Artikel: Les fibules romaines d'Avenches I
Autor: Mazur, Anna
Kapitel: Introduction
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Introduction

Cadre de travail

La riche collection de fibules du Musée Romain d'Avenches n'a jamais été publiée dans son ensemble. Seuls quelques exemplaires ont été présentés dans le travail de E. Ettlinger¹ et cités comme parallèles dans la publication de E. Riha². L'étude de M. Guisan³, publiée dans un Bulletin de l'Association Pro Aventico, n'a pris en considération que certaines fibules, définies alors comme des bijoux, généralement en forme de disque et richement décorées. Il est évident qu'un tel choix ne peut pas remplacer la publication du matériel dans son ensemble.

Le but, certes modeste, de cette étude est de faire connaître le corpus des fibules romaines conservées au Musée Romain d'Avenches, qui proviennent de trouvailles anciennes et de fouilles effectuées jusqu'en 1989. Dans ce cadre, nous avons toutefois fait quelques exceptions. Il s'agit des pièces déjà publiées provenant de la nécropole du *Marais* à Faoug⁴, d'une tombe trouvée sous la cella du sanctuaire d'*En Chaplix*⁵, ainsi que des fibules du quartier nord-est d'*Aventicum* (*Prochimie*)⁶. Nous avons également pris en considération les fibules trouvées lors des prospections au détecteur de métaux effectuées entre 1989 et 1993 par G. Riedo et L. Maroelli. Quant aux fibules livrées par les fouilles récentes de l'Association Pro Aventico, elles seront publiées dans les rapports de fouilles. Les objets étudiés dans ce travail ne proviennent donc pas seulement du territoire avençien mais aussi de certains sites *extra muros*, comme *En Chaplix*, situé au nord-est de la ville antique à quelques six cents mètres de l'enceinte, ou la nécropole du *Marais*, à quelques kilomètres au nord-est d'Avenches.

Matériel

La base de cette étude se compose de trois cent soixante-treize fibules ou fragments de fibules. Quatre fibules de notre corpus se trouvent actuellement au Musée Historique de Berne, une est conservée au Musée National à Zurich, enfin deux pièces font partie de la collection du Service archéologique cantonal de Fribourg. Quatre fibules de notre catalogue ont apparemment disparu; pour leur description nous nous sommes donc basés sur la publication de M. Guisan (1975).

Les débuts de la collection avenchoise remontent à la première moitié du XIX^e siècle. C'est en 1824 que fut créé à Avenches le premier Musée abritant différents objets, récoltés au cours du temps. De cette époque date aussi le premier catalogue du musée que nous devons au travail de F.-R. de Dompierre, premier conservateur de ce musée. Tout au long du XIX^e siècle, de nombreuses « fouilles » sont exécutées par des petits propriétaires qui retournent leur

terrain à la recherche d'objets antiques. Pour mettre fin à ce pillage et afin d'étudier les découvertes archéologiques, un groupe de savants fonde en 1884 l'Association Pro Aventico, dont le but principal est d'organiser la surveillance archéologique et de mettre en valeur les monuments sur le terrain. L'association entreprend aussi quelques fouilles systématiques et s'occupe de la publication des résultats de ces interventions. La première fibule de la collection est cataloguée sous l'année 1855. Jusqu'à la fondation de l'Association Pro Aventico, dix-sept fibules sont répertoriées, puis vingt-quatre jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Les premières années du XX^e siècle voient diminuer l'activité de l'association dans le domaine des fouilles, cependant l'afflux de petits objets à la collection ne baisse pas beaucoup. En effet, ce ne sont pas moins de trente-quatre fibules qui entrent dans notre corpus entre 1900 et 1912. Quant aux fouilles, elles reprennent avant la deuxième guerre mondiale au sanctuaire du *Cigognier*, au théâtre et à l'amphithéâtre, augmentant de cinq fibules le corpus avenchois.

Les recherches sur le terrain ne recommencent que dans la deuxième moitié des années cinquante avec la fouille des thermes du forum. Une seule fibule provient de cette intervention. En 1959 et 1960, G. Th. Schwarz exécute des sondages topographiques qui permettent d'établir le réseau des rues à l'intérieur de l'enceinte ainsi que l'urbanisme de la ville antique. Ces interventions constituent aussi un tournant important pour la recherche; depuis-là le matériel archéologique recueilli sur le terrain est regroupé en ensembles, il peut par conséquent être localisé et daté d'après sa position stratigraphique.

Au début des années soixante, Avenches connaît un certain essor économique, lié à une activité immobilière accrue au nord de la route cantonale Berne-Avenches. Ainsi, de nombreux travaux archéologiques, principalement des fouilles de sauvetage, sont entrepris à Avenches depuis les années soixante avec une intensification au début des années quatre-vingt-dix. Sur le plan de la découverte des fibules, cette période se traduit par 274 nouvelles pièces, toutes examinées dans cette étude. Environ deux cents fibules ont été recueillies au cours des investigations archéologiques des dix dernières années, mais comme nous l'avons déjà mentionné, ces pièces ne sont pas étudiées ici.

La valeur scientifique du corpus présenté ci-après est inégale. En effet, 81 fibules, soit 21,7% du corpus, proviennent de fouilles anciennes. Souvent belles et en excellent état de conservation ces fibules constituent de véritables pièces de collection. Mais elles sont dépourvues de leur contexte archéologique; seule l'indication générale du lieu de découverte nous est fournie. Il en résulte que ces fibules ne peuvent pas servir à préciser la datation de tel ou tel type. A cela s'ajoutent deux fibules dont l'année de découverte ne peut pas être précisée et neuf pièces provenant d'Avenches, mais sans indication du lieu et de l'année de découverte (ces pièces sont désignées par x/suivi du numéro). Enfin, les sept fibules qui se trouvent dans les collections bernoises, fribourgeoises et zurichoises ne nous fournissent aucune information supplémentaire outre le fait qu'elles proviennent d'*Aventicum*.

¹ ETTLINGER 1973.

² RIHA 1979.

³ GUISAN 1975.

⁴ REY-VODOZ 1991.

⁵ CASTELLA, FLUTSCH 1990.

⁶ MEYSTRE 1996.

Quant aux 274 fibules (73,5 % de la collection) qui ont été trouvées lors des quatre dernières décennies, elles peuvent toutes être précisément localisées. Cependant toutes ne permettent pas une étude chronologique: seulement cent dix-huit fibules (soit 34,4 % du corpus déterminable) proviennent de complexes qui, grâce à la présence de céramique et de monnaies, peuvent être datés précisément. Le reste est formé de trouvailles isolées (neuf), de fibules trouvées par la prospection au détecteur (vingt-six) et d'ensembles provenant de couches supérieures (humus, surface), datés en général entre 1 et 250 ap. J.-C., ce qui ne permet évidemment pas de les utiliser pour faire une chronologie.

Typologie (pl. 1)

Pour la présentation du matériel nous avons adopté la typologie élaborée par E. Riha pour le matériel d'Augst (1979 et 1994). Son classement se base sur des critères de fabrication et sur le type de fermeture de la fibule; il se divise en neuf groupes. La typologie est ouverte, c'est à dire qu'elle permet d'introduire facilement de nouveaux types ou sous-types. Elle a aussi le grand avantage d'être la typologie la plus utilisée en Suisse, ce qui simplifie l'étude comparative. Nous nous sommes aussi servis des élaborations de V. Rey-Vodoz⁷ et de E. Corvi⁸, et là où cela nous paraissait nécessaire nous avons adopté les quelques rectifications de la typologie de E. Riha proposées par ces auteurs. Ces cas sont marqués par un astérisque.

Il nous reste encore à exprimer le regret que E. Riha, en publiant la deuxième partie de son ouvrage sur les fibules d'Augst, n'a pas pris en considération les corrections introduites dans la typologie par V. Rey-Vodoz et E. Corvi. En effet, le matériel d'Augst, certes très important tant quantitativement que qualitativement, n'offre pas tous les types de fibules rencontrés en Suisse et les collections de Martigny et de Vidy ont enrichi cet éventail typologique. D'où l'embarras du chercheur lorsqu'il rencontre deux fibules identiques portant des identifications typologiques différentes (par exemple les fibules filiformes en fer portent l'identification typologique 1.0 à Martigny et 1.11 à Augst).

Répartition typologique

Les fibules de l'époque romaine se divisent en trois grandes catégories: les fibules à ressort (spiralees), les fibules à charnière et les fibules pénannulaires. A Avenches, la répartition des fibules dans ces trois groupes se fait comme suit:

Fibules à ressort: 26,5 %

Fibules à charnière: 67,1 %

Fibules pénannulaires: 6,4 %

⁷ REY-VODOZ 1986 et 1998.

⁸ CORVI 1991.

Fig. 1. Répartition typologique des fibules découvertes à Avenches. ►

Groupe/type	Nombre	%	Nombre	%
Avenches	Intra muros		En Chaplix	
Total de fibules	343 ⁹		89	
Groupe 1	19	5,5	8	9,0
1.0	3	0,8	1	1,1
1.1	1	0,3	3	3,4
1.4	11	3,2	4	4,5
1.5	1	0,3	—	—
1.14	2	0,6	—	—
1.15	1	0,3	—	—
Groupe 2	12	3,5	—	—
2.1	1	0,3	—	—
2.2	6	1,7	—	—
2.3	1	0,3	—	—
2.9	1	0,3	—	—
2.11	2	0,6	—	—
2.17	1	0,3	—	—
Groupe 3	4	1,2	—	—
3.9	1	0,3	—	—
3.11	1	0,3	—	—
3.15	1	0,3	—	—
3.23	1	0,3	—	—
Groupe 4	56	16,3	6	6,7
4.1	6	1,7	2	2,2
4.2	15	4,4	1	1,1
4.3	8	2,3	1	1,1
4.4	10	2,9	—	—
4.5	7	2,0	2	2,2
4.6	2	0,6	—	—
4.7	3	0,9	—	—
4.8	5	1,5	—	—
Groupe 5	163	47,5	45	50,6
5.0	3	0,9	—	—
5.2	18	5,2	6	6,7
5.3	2	0,6	—	—
5.4	3	0,9	—	—
5.5	10	2,9	1	1,1
5.6	9	2,6	1	1,1
5.7	23	6,7	5	5,6
5.8	1	0,3	—	—
5.9	8	2,3	1	1,1
5.10	8	2,3	1	1,1
5.12	32	9,3	11	12,4
5.13	12	3,5	6	6,7
5.14	6	1,7	2	2,2
5.15	7	2,0	5	5,6
5.16	4	1,2	4	4,5
5.17	15	4,4	2	2,2
5.18	1	0,3	—	—
A 101	1	0,3	—	—
Groupe 6	11	3,2	—	—
6.4	5	1,5	—	—
6.5	6	1,7	—	—
Groupe 7	56	16,3	21	23,6
7.2	4	1,2	5	5,6
7.6	1	0,3	—	—
7.10	6	1,7	2	2,2
7.11	3	0,9	—	—
7.13	5	1,5	1	1,1
7.14	4	1,2	—	—
7.15	1	0,3	—	—
7.16	12	3,5	—	—
7.17	2	0,6	—	—
7.18	1	0,3	1	1,1
7.19	1	0,3	—	—
7.21	3	0,9	3	3,4
7.22	5	1,5	2	2,2
7.23	2	0,6	2	2,2
7.25	5	1,5	1	1,1
7.27	1	0,3	—	—
Groupe 8	20	5,8	8	9,0
8.1	16	4,7	8	9,0
8.2	4	1,2	—	—
Groupe 9	2	0,6	—	—

La subdivision du matériel en neuf groupes est basée sur le mode de fermeture de la fibule. Les quatre premiers groupes contiennent des fibules spiralées, les trois suivants des pièces à charnière, enfin le groupe 8 (et 9) englobe des fibules pénannulaires.

La fig. 1 présente la distribution typologique des fibules sur le site d'Avenches. A titre comparatif, nous montrons dans ce tableau (dans les deux dernières rubriques) le nombre et la proportion de fibules issues du site extra muros d'*En Chaplix*.

Remarques concernant la répartition typologique des fibules à Avenches

Groupe 1: fibules en une seule pièce, à ressort à quatre spires et corde interne

Ce groupe représente 5,5 % de la collection. On y trouve des fibules de l'époque de la Tène finale; celles-ci sont cependant souvent des exemplaires uniques. Le seul type du groupe 1 récurrent à Avenches, comme sur d'autres sites dont les fibules ont été publiées¹⁰, est celui qui regroupe les fibules de type pseudo-la Tène moyenne (type 1.4).

Groupe 2: fibules en une seule pièce, dont le ressort, à corde externe, est retenu par une griffe

3,5 % des fibules de notre corpus appartiennent à ce groupe. On peut les diviser en deux parties: la première est constituée par des fibules dites «gauloises simples» (type 2.2), très répandues dans les provinces occidentales de l'Empire. Le reste des fibules de ce groupe appartient à des types étrangers au sol helvétique; ils ne sont d'ailleurs représentés que par une ou deux fibules seulement. Ces types sont plutôt caractéristiques de la région germanique (types 2.3, 2.9 et 2.17) ou norico-pannonienne (type 2.11).

Groupe 3: fibules dont l'ardillon et le ressort forment une pièce reliée au reste de la fibule par une charnière à un seul montant

Ce groupe, dont les aires de diffusion se situent assez loin du Plateau suisse, est représenté à Avenches par quatre fibules (1,2 % de la collection) appartenant à quatre types différents. Dans trois cas (types 3.9, 3.11, 3.23) il s'agit de types liés à l'habillement du soldat. Ces quatre fibules peuvent être considérées comme des importations.

Groupe 4: fibules dont le ressort est protégé par une gaine

Ces fibules constituent 16,3 % de notre corpus. Elles font partie d'un groupe très homogène contenant des types dont la diffusion est nettement occidentale. Le nombre élevé de fibules de ce groupe dans le total de la collection serait un indice de plus pour montrer l'appartenance de la capitale helvète au domaine marqué par la culture celtique. La proportion importante de fibules de ce groupe se retrouve par ailleurs sur les autres sites suisses (voir fig 2).

⁹Nous n'avons pris en compte que les fibules attribuables à l'un des neuf groupes.

¹⁰REY-VODOZ 1998, p. 40.

Groupe 5: fibules dont la charnière est formée par le repli de l'extrémité de l'arc vers l'intérieur ou vers l'extérieur

Ce groupe est le mieux représenté à Avenches. Il constitue en effet 47,5 % du corpus. Il est aussi le plus différencié avec ses dix-huit types et plusieurs variétés. Il faut chercher les origines des premiers types du groupe dans la région méditerranéenne. Leur fabrication commence à l'époque augustéenne avec des formes relativement simples (types 5.0 ou 5.2). Au cours du I^{er} siècle ap. J.-C. les types évoluent progressivement vers des formes plus complexes à décor niellé (type 5.15) ou émaillé (type 5.17).

Groupe 6: fibules à charnière en forme de tube

Ces fibules tardives se rencontrent en onze exemplaires à Avenches, constituant 3,2 % de la collection. Elles appartiennent à deux types (6.4 et 6.5) à caractère militaire qui se succèdent sur le plan chronologique. Leur présence à Avenches est plutôt modeste et ne dépasse pas celle d'autres sites civils (Augst p. ex.: 3,7 %)¹¹.

Groupe 7: fibules dont la charnière, placée sous la pièce, est formée de deux montants étroits encadrant la tête de l'ardillon et traversés par une goupille

Le groupe compte à Avenches cinquante-six pièces réparties dans seize types différents constituant ainsi 16,3 % du corpus. On y rencontre à la fois des types assez simples et précoces (7.2, 7.6, 7.10 et 7.21) et des fibules complexes, richement décorées (p. ex. les types 7.13, 7.14, 7.15, 7.17 et 7.19) qui semblent dominer au II^e siècle ap. J.-C. Le type 7.16, avec ses douze exemplaires, est le mieux représenté du groupe.

Groupe 8: fibules pénannulaires

Ces fibules particulières ont connu à Avenches un relatif succès puisqu'elles constituent 5,8 % de la collection. Ce pourcentage est légèrement plus élevé que celui des autres sites suisses¹². V. Rey-Vodoz¹³ essaie de les mettre en relation avec une clientèle peu romanisée et de condition sociale plutôt modeste. Cette hypothèse nous semble cependant en contradiction avec le fait que ces fibules étaient assez souvent en argent. Les pièces tardives sont d'ailleurs presque toujours en argent et se rencontrent dans les trésors¹⁴.

Groupe 9: fibules en forme de tenailles

Représenté à Avenches par deux exemplaires (0,6 % de notre corpus), ce groupe se manifeste de façon très modeste. Il est d'ailleurs assez rare sur le territoire helvétique¹⁵, ce qui ne facilite ni la tâche de subdivision du groupe en différents types, ni la définition plus précise de sa chronologie.

¹¹Voir fig. 2. RIHA 1994, p. 15.

¹²Voir fig. 2. ETTLINGER 1973, p. 131, donne 3 % pour toute la Suisse.

¹³REY-VODOZ 1986, p. 168.

¹⁴RIHA 1979, p. 206; SCHLEIERMACHER 1972, fig. 82.

¹⁵Voir fig. 2. ETTLINGER 1973, p. 134, cite vingt-neuf exemplaires en Suisse.

Répartition des fibules sur d'autres sites suisses

Fig. 2 montre la répartition des fibules dans les groupes présents à Avenches pour cinq sites dont les collections de fibules ont été dernièrement publiées. Avant de présenter nos observations, nous tenons à souligner le caractère hasardeux et provisoire de telles comparaisons. Il faut aussi prendre en compte le fait que les sites ne présentent pas forcément un corpus représentatif (Augst a livré plus de fibules que les quatre autres sites présentés ci-dessus), celui-ci étant limité par l'état de la recherches. De manière générale nous pouvons constater que, excepté à Martigny, les proportions de fibules par groupes sont semblables dans les collections d'Augst, Avenches, Lausanne-Vidy et Oberwinterthur; cette remarque s'applique particulièrement à la comparaison des sites d'Avenches et d'Augst. En effet, dans presque tous les groupes (sauf le groupe 3 qui, d'origine germanique, n'est rencontré que très peu souvent sur le sol helvétique) les proportions par groupes des fibules répertoriées à Avenches et à Augst sont semblables. Cela peut s'expliquer par une aire d'influences communes et des contacts importants entre les deux sites, ainsi que par leur présence sur le même axe routier nord-sud.

Matériaux utilisés pour la fabrication des fibules

Parmi les trois cent septante-trois fibules considérées dans cette étude, six seulement sont en fer et une en argent. Le reste, soit trois cent soixante-six fibules sont travaillées en bronze, ou plus précisément, dans alliage contenant du cuivre.

Les pièces en fer appartiennent aux types 1.0 et 5.0. Le type 1.0 (fibules n°s 1-3 de notre catalogue) constitue un des plus anciens répertoires avenctiens, il est sans doute issu de tradition laténienne. Le même constat pourrait s'appliquer aux trois fibules en fer du type 5.0 (n°s 106-108), cependant, d'après les datations que nous obtenons, ces fibules sont plus récentes, soit de la deuxième moitié, voire du troisième quart du I^{er} siècle ap. J.-C.

De façon générale, ce faible pourcentage de fibules en fer est plutôt typique pour un site gallo-romain¹⁹. En effet, la technique de fabrication en fer ne permet d'obtenir que des formes simples, elle s'adapte ainsi moins bien au changement de mode et à l'évolution des fibules vers des pièces plus décoratives et plus complexes.

L'unique pièce en argent provenant d'Avenches appartient au type 8.2. C'est une fibule en anneau à extrémités en forme de cloche. Elle a été trouvée dans l'*insula* 23, et fait partie d'un ensemble daté de l'époque de Claude à Vespasien.

Provenance des fibules

Une production avenchoise?

Dans l'état actuel des recherches, nous ne disposons que de très peu de données sur la production de fibules à l'époque romaine; les découvertes permettant d'identifier des ateliers sont en effet très rares.

Pour Avenches il n'existe aucune preuve directe; ni moule, ni demi-fabricat ou raté de fabrication n'attestent

d'une production locale des fibules. Néanmoins, vu l'importance de la capitale helvète et son développement dès la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., il semble assez logique d'envisager l'existence de tels ateliers en ville, produisant des fibules à la demande de la population locale. D'autant plus que d'autres activités artisanales, comme la production de céramique, de terre cuite et de verre sont bien attestées à *Aventicum*²⁰.

A défaut de preuves, quelques informations concernant la provenance des fibules peuvent être trouvées dans l'inventaire de celles-ci. En effet, la fréquence élevée d'un type pourrait indiquer une production sur place.

Ainsi, les types de fibules qui se rencontrent le plus fréquemment à Avenches sont les suivants:

Type 4.2: 4,4%
 Type 5.2: 5,2%
 Type 5.7: 6,7%
 Type 5.12: 9,3%
 Type 5.17: 4,4%
 Type 8.1: 4,7%

La forte représentation du type 4.2 s'explique par la présence probable d'un atelier à Augst ou aux environs, confirmée par la découverte d'un demi-fabricat²¹. Mais ce type de fibules est aussi très fréquent sur d'autres sites (voir fig. 2).

Les trois types du groupe 5 (5.2, 5.7 et 5.12) sont généralement très répandus sur le Plateau suisse et très hétérogènes. Chacun de ces types compte de nombreuses variantes et variétés. Dans l'état actuel des recherches (manque d'études comparatives), il est difficile d'identifier la caractéristique d'un atelier particulier. La forte représentation du type 5.12 (trente-quatre exemplaires, soit 9,3% du corpus) pourrait indiquer une production avenchoise.

La fréquence élevée de fibules émaillées du type 5.17 est assez surprenante; quinze exemplaires se retrouvent à Avenches (4,4%). Cependant, la production de ces fibules est généralement localisée dans la région rhénane²², sur le Plateau suisse elles sont considérées comme des importations.

¹⁶ Nous avons pris en considération le matériel publié par CORVI 1991 ainsi que les fibules de *Vidy-Sagrave*, recueillies lors des fouilles de 1989-1990 (publication à paraître). Nous exprimons ici notre reconnaissance à l'égard de C. May-Castella et E. Corvi qui nous ont aimablement autorisés à utiliser ce dernier matériel.

¹⁷ Voir note 9.

¹⁸ Nous nous sommes servis des ouvrages suivants: Martigny: REY-VODOZ 1986; Lausanne-Vidy: CORVI 1991 ainsi que des renseignements sur le matériel non publié de *Vidy-Sagrave* (voir note 17); Augst: RIHA 1979 et 1994; Oberwinterthur: REY-VODOZ 1998.

¹⁹ Proportions de fibules en fer: à Augst: 0,7% (RIHA 1994, p. 8); à Martigny: 2,6% (REY-VODOZ 1986); à Oberwinterthur: 1,7% (REY-VODOZ 1998, p. 53).

²⁰ MOREL *et al.* 1992; CASTELLA 1996; ESCHBACH, CASTELLA 1996.

²¹ RIHA 1979, p. 18.

²² RIHA 1994, p. 18.

Groupe/type	Martigny	Lausanne-Vidy ¹⁶	Avenches	Augst	Oberwinterthur
Total de fibules ¹⁷	196	249	343	3027	280
Groupe 1	18,9	6,0	5,5	8,2	6,8
1.0	3,1	0,8	0,8	0,2	1,8
1.1	4,6	—	0,3	0,4	0,4
1.4	6,6	4,8	3,2	4,4	4,3
1.5	—	—	0,3	0,03	—
1.14	—	—	0,6	—	—
1.15	—	—	0,3	—	—
Groupe 2	15,3	10,8	3,5	6,7	10,0
2.1	—	—	0,3	0,03	—
2.2	9,2	7,6	1,7	3,0	1,4
2.3	—	0,4	0,3	0,8	1,1
2.9	—	0,4	0,3	1,5	3,6
2.11	—	0,4	0,6	0,03	0,4
2.17	—	—	0,3	—	—
Groupe 3	2,0	—	1,2	2,2	1,1
3.9	—	—	0,3	0,1	—
3.11	—	—	0,3	0,1	—
3.15	—	—	0,3	0,1	—
3.23	—	—	0,3	0,03	—
Groupe 4	29,1	23,7	16,3	16,4	22,8
4.1	1,5	1,6	1,7	2,3	2,9
4.2	1,5	4,4	4,4	5,7	6,4
4.3	—	2,6	2,3	1,2	2,9
4.4	3,1	8,0	2,9	3,0	4,6
4.5	15,8	2,8	2,0	1,5	2,1
4.6	—	—	0,6	0,07	—
4.7	5,1	2,4	0,9	1,5	1,8
4.8	1,5	2,0	1,5	1,1	2,1
Groupe 5	20,1	41,0	47,5	43,4	43,2
5.0	0,5	—	0,9	—	0,4
5.2	4,6	6,8	5,2	7,6	5,4
5.3	—	0,4	0,6	0,6	—
5.4	—	0,8	0,9	0,8	0,7
5.5	—	1,2	2,9	0,7	—
5.6	1,5	2,0	2,6	2,7	2,5
5.7	3,1	6,0	6,7	5,6	6,1
5.8	—	0,4	0,3	0,5	0,4
5.9	0,5	2,8	2,3	1,1	1,4
5.10	—	0,4	2,3	2,6	3,2
5.12	5,6	9,2	9,3	7,6	9,3
5.13	—	2,8	3,5	3,0	5,0
5.14	—	1,2	1,7	1,4	3,2
5.15	1,0	2,0	2,0	4,7	2,1
5.16	—	—	1,2	1,3	0,4
5.17	3,1	2,0	4,4	3,1	3,2
5.18	—	—	0,3	0,07	—
Groupe 6	1,0	0,4	3,2	3,7	—
6.4	0,5	—	1,5	1,1	—
6.5	0,5	0,4	1,7	1,7	—
Groupe 7	9,7	14,0	16,3	15,4	12,1
7.2	1,5	3,6	1,2	1,4	1,8
7.6	—	—	0,3	0,4	1,1
7.10	—	—	1,7	0,5	0,7
7.11	1,0	1,2	0,9	1,0	2,1
7.13	—	—	1,5	0,4	—
7.14	0,5	—	1,2	0,6	0,4
7.15	—	0,4	0,3	0,03	—
7.16	2,6	—	3,5	2,6	0,7
7.17	0,5	0,4	0,6	0,5	0,4
7.18	0,5	—	0,3	0,9	—
7.19	—	—	0,3	0,1	—
7.21	—	—	0,9	0,5	1,1
7.22	—	1,2	1,5	0,7	0,7
7.23	0,5	0,8	0,6	0,6	0,7
7.25	1,5	1,2	1,5	1,7	1,1
7.27	—	—	0,3	—	—
Groupe 8	1,0	4,0	5,8	3,8	3,6
8.1	0,5	3,6	4,7	3,2	0,7
8.2	0,5	0,4	1,2	0,7	1,1
Groupe 9	2,6	—	0,6	0,03	—

Fig. 2. Comparaison entre différents sites suisses et Avenches, montrant la proportion de fibules dans les différents groupes et types répertoriés à Avenches¹⁸.

Il nous reste encore à mentionner la fibule n° 268, qui constitue une pièce totalement unique en territoire helvète. Elle montre un mélange de traits représentatifs des fibules Almgren 101 rencontrées surtout en Germanie libre, combinés avec un mode de fermeture (charnière) typique du monde romain. Cette pièce atteste l'existence de contacts, dont il est difficile de préciser la nature, entre Avenches et la région de la Wetterau.

Aires de diffusion des fibules

L'analyse des aires de diffusion des types de fibules répertoriés à Avenches permet de distinguer trois catégories :

- types répandus dans tout l'Empire.
- types caractéristiques des régions marquées par la culture celtique, c'est-à-dire la Gaule du Centre et du Nord-Est, le Plateau suisse, les régions rhénanes et l'Angleterre.
- autres types.

Types répandus dans tout l'Empire

Il s'agit surtout de fibules à caractère militaire (types 5.2 et 6.5) ainsi que certains types décoratifs du groupe 7 (types 7.14 et 7.15).

Les fibules dites « d'Aucissa » (type 5.2) ne sont pas fabriquées uniquement à l'usage des soldats, elles se rencontrent souvent en forte proportion dans les sites civils. A Avenches, avec dix-huit exemplaires, elles constituent 5,2 % de la collection et forment un corpus assez important. Elles pourraient ainsi indiquer un certain niveau de romanisation de la population. Quant aux fibules cruciformes (type 6.5), elles sont au nombre de six, mais se répartissent sur l'espace de plus d'un siècle. Leur présence ne signifie en aucun cas le stationnement de troupes mais atteste la continuité d'une occupation à Avenches après les incursions du III^e siècle ap. J.-C.

En ce qui concerne les fibules décoratives du groupe 7 (type 7.14: fibules à décor émaillé de type « millefiori » et 7.15: fibules surmontées par une figure zoomorphe mobile), elles étaient produites dans des ateliers spécialisés, qui jusqu'à maintenant ne peuvent pas être localisés avec certitude²³. Il semble qu'elles faisaient l'objet d'un commerce à grande échelle. Avenches a livré quatre pièces du type 7.14 et une du type 7.15.

Types caractéristiques des régions marquées par la culture celtique

Cette catégorie de fibules comprend les types: 1.0, 1.1, 1.4, 2.2, presque tout le groupe 4 ainsi que les types 5.4 à 5.13, 5.15, 7.2, 7.11, 7.13, 7.17, 7.21 et 7.22. Ces fibules sont réparties dans les provinces occidentales de l'Empire sans présenter de concentrations particulières. A Avenches, elles constituent plus de la moitié de la collection. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons pas localiser la production de ces fibules, mais vu la grande

²³ FEUGÈRE 1981, p. 480. Il évoque la possible existence d'un atelier dans la région de Mayence, mais la carte de répartition du type n'est pas significative.

diversité de certains types il paraît tout à fait justifié de supposer l'existence de plusieurs petits ateliers.

Autres types

Dans nos régions, les fibules de cette catégorie se rencontrent le plus souvent en nombre limité d'exemplaires. Elles peuvent être considérées comme des importations étant donné leur aire de diffusion, concentrée sur un terrain limité.

Italie du Nord

Avenches a livré une fibule du type dit « d'Aucissa » avec l'estampille IIIAVCISS. L'atelier du fabricant produisant ces fibules est localisé avec une grande probabilité en Italie du Nord²⁴. On situe généralement aussi dans cette région la production de fibules en forme de tenailles (groupe 9), que l'on trouve en deux exemplaires à Avenches.

La région danubienne

Trois, voire quatre fibules de la collection avenchoise proviennent de cette région. Il s'agit d'une fibule à arc fortement profilé (type 2.9), de deux pièces à ailettes norico-pannoniennes (type 2.11) et d'une pièce à disque émaillé en forme d'étoile (type 3.15).

Les fibules à arc fortement profilé, malgré une large répartition, sont considérées comme originaires de la région danubienne. En Suisse, elles se rencontrent plus souvent dans la partie septentrionale (Vindonissa, Oberwinterthur²⁵), tandis qu'en Suisse occidentale, à part Avenches, un exemplaire isolé a été répertorié, à Vidy²⁶.

Les fibules à ailettes norico-pannoniennes sont réparties surtout dans la partie orientale de la région alpine, en Suisse on les rencontre toutefois sur quelques sites en tant qu'exemplaires uniques. Bien qu'elles fassent partie de l'habillement féminin, et qu'à Avenches on les ait trouvées dans une tombe, leur présence sur le Plateau suisse ne s'explique pas d'une façon satisfaisante.

L'origine du type 3.15 n'est pas certaine, mais d'après son aire de diffusion²⁷, qui montre une petite concentration en Pannonie et une rareté dans les provinces occidentales de l'Empire, on admet généralement une origine pannonienne.

Limes rhéto-germanique

A Avenches, une seule pièce provient de cette région, elle appartient au type 3.23, que l'on retrouve surtout dans les stations militaires du limes rhéto-germanique.

Domaine germanique et Germanie libre

Quatre fibules appartenant à quatre types différents (2.3, 2.17, 3.9 et 3.11) sont caractéristiques des régions germaniques. Elles se distinguent par leur construction spiralée. Ce sont des fibules portées par les soldats. Il est assez sur-

²⁴ FEUGÈRE 1981, fig. 42.

²⁵ REY-VODOZ 1998, p. 44.

²⁶ Matériel de Vidy-Sagrave (publication à paraître).

²⁷ BÖHME 1972, p. 66.

tenant de rencontrer dans cette catégorie deux fibules tardives caractéristiques du territoire de la Germanie libre. La chronologie de ces fibules est à situer au III^e et au début du IV^e siècle ap. J.-C. Il semble donc que leur présence à Avenches ne soit pas le résultat de contacts de nature culturelle. Nous serions tentés de les mettre en rapport avec la présence des Alamans, comme trace du passage des soldats germaniques par la capitale helvète. On ne peut cependant pas exclure qu'elles aient été apportées par des habitants d'Avenches qui ont servi dans l'armée stationnée en Germanie.

La région rhénane et la Gaule du Nord

C'est dans la région rhénane qu'on situe généralement la production de fibules émaillées à arc du type 5.17 sans pourtant pouvoir préciser cette localisation. Ce type représenté par quinze exemplaires semble assez populaire à Avenches.

La région rhénane et la Gaule du Nord sont les régions privilégiées des fibules à médaillons (type 7.21)²⁸ qui ailleurs sont relativement rares. Avenches a livré trois fibules de ce type.

La production du type 7.23 (fibules figuratives avec incrustations métalliques), grâce à l'étude de M. Feugère, a pu être localisée en Bourgogne, probablement à Alésia²⁹.

La Gaule de l'Est

Les fibules en anneau avec extrémités en forme de cloche (variante 8.2.2) semblent particulièrement fréquentes en Gaule de l'Est où E. Ettlinger situe leur production³⁰, interprétant les exemplaires suisses comme des importations.

Chronologie des fibules d'Avenches

Datations stratigraphiques

Comme nous l'avons déjà souligné, parmi nos trois cent septante-trois fibules (dont trois cent quarante-trois déterminables), cent dix-huit pièces seulement, soit à peu près un tiers du corpus, ont été trouvées dans des ensembles qui peuvent être datés, de façon plus ou moins précise, grâce à la présence de céramique ou de monnaies. Bien sûr, le nombre restreint d'ensembles bien datés nous oblige à une extrême prudence dans l'étude comparative de la chronologie et limite aussi la validité de nos conclusions. Lorsqu'elle est possible, la datation de pièces particulières figure dans le catalogue après leur description. Fig. 3 montre la chronologie des types de fibules présents à Avenches comparée aux datations généralement admises dans la littérature. Il est évident que la chronologie comprend la période d'utilisation des fibules et non leur période de fabrication. Nous n'avons pas pris en considération les ensembles provenant des couches supérieures, ni les datations d'ensembles dont la fourchette est supérieure à un siècle, car il s'agit probablement d'ensembles mélangés.

²⁸ RIHA 1979, p. 198.

²⁹ FEUGÈRE 1981, p. 509.

³⁰ ETTLINGER 1973, p. 133.

Nous pouvons constater que dans la plupart des cas les fibules avenchoises se placent à l'intérieur des fourchettes chronologiques proposées dans la littérature, phénomène qu'on peut observer aussi sur les autres sites suisses³¹. Nombreux sont les types qui apparaissent à Avenches dès leur période d'utilisation connue. Dans certains cas (fibules n° 50 et 52 de type 4.2) les contextes stratigraphiques donnent des dates postérieures à la chronologie admise. On ne peut donc pas exclure une prolongation de l'utilisation de ces pièces. Ceci concerne aussi les fibules à charnière en fer (type 5.0) qui, jusqu'à maintenant, ont été considérées comme augustéennes voir pré-augustéennes³². Ce phénomène se répétant à Martigny, Oberwinterthur³³ et Avenches, cela nous oblige à revoir cette datation et envisager l'utilisation de ce type de fibule jusqu'à la deuxième moitié du Ier siècle ap. J.-C.

Dans trois cas (types 5.9, 5.12 et 7.10) nous avons obtenu des dates légèrement plus précoces que celles généralement admises. Il nous est cependant difficile d'interpréter ce phénomène car le nombre limité d'ensembles datés pour chaque type nous oblige à une extrême prudence. Néanmoins, on ne peut pas exclure la possibilité d'une production plus précoce de ces fibules.

Il nous reste encore à mentionner les fibules n° 16 (type 1.5 à ailettes naissantes) et n° 18 (type 1.14, fibules filiformes en bronze), toutes deux trouvées dans des contextes du II^e siècle ap. J.-C., mais dont les traits morphologiques ne laissent aucun doute sur le fait qu'il s'agit de fibules typiques de l'époque de la Tène finale. Dans ces deux cas les différences chronologiques résultent probablement de la nature des couches archéologiques ayant livré ces pièces.

Répartition chronologique des types

Le cadre chronologique du corpus des fibules d'Avenches s'étend sur quatre siècles. Il commence avec les fibules de l'époque de la Tène finale et se termine avec des fibules cruciformes. Chaque période est représentée par des types bien caractéristiques. On remarque à Avenches la même tendance, déjà observée à Vidy et Oberwinterthur³⁴, à une augmentation progressive des variétés typologiques et des fibules dès l'époque augustéenne, tendance qui se poursuit à l'époque tibérienne et jusqu'au dernier quart du I^{er} siècle de notre ère. Le nombre de types commence à diminuer à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. pour se limiter à quelques types standardisés au III^e et IV^e siècles ap. J.-C. Parallèlement, on note une raréfaction du nombre de fibules. Ce phénomène, plusieurs fois évoqué, révèle un changement dans les coutumes vestimentaires de la population, qui a pour conséquence le changement de fonction de la fibule, qui est alors considérée comme un bijou.

³¹ Par exemple *Lousonna-Vidy* (CORVI 1991, p. 139) et Oberwinterthur (REY-VODOZ 1998, p. 49).

³² RIECKHOFF 1975, p. 17-24; REY-VODOZ 1986, p. 164.

³³ REY-VODOZ 1998, p. 24.

³⁴ CORVI 1991, p. 141; REY-VODOZ 1998, p. 47-49.

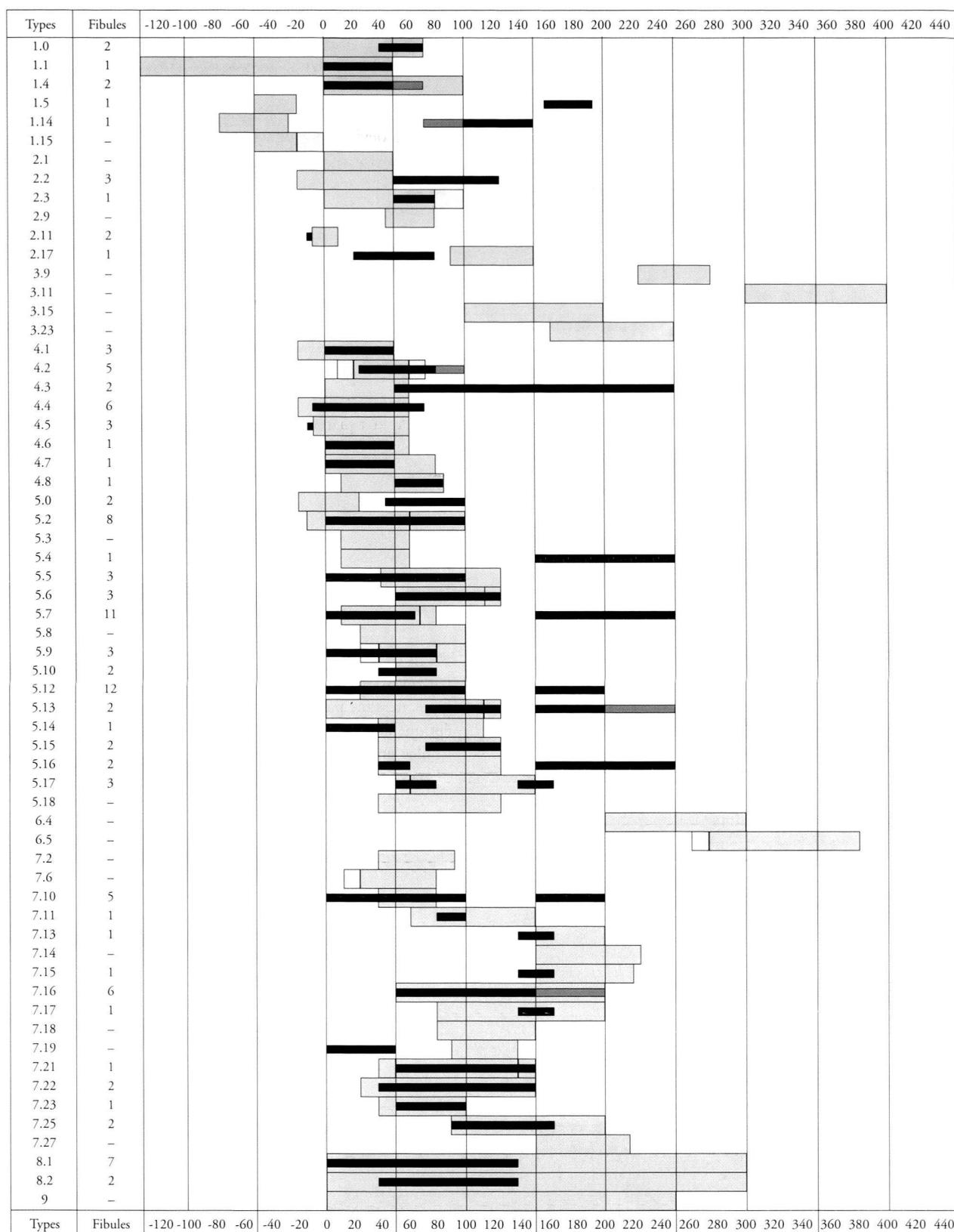


Fig. 3. Datation des types de fibules rencontrés à Avenches. Bande grise: chronologie admise dans la littérature, trait noir: datation obtenue à Avenches.

La période pré-augustéenne

Cette époque, qui précède la fondation de la ville romaine d'*Aventicum* est représentée dans notre corpus par trois fibules seulement, appartenant à trois types différents. On trouve une fibule dite « de Nauheim » (type 1.1), une fibule à ailettes naissantes (type 1.5) et une fibule filiforme en bronze (type 1.14). La présence de ces trois pièces est liée à la problématique des antécédents de la ville romaine d'Avenches; d'ailleurs la fibule dite « de Nauheim » provient d'une zone dont la fréquentation est attestée à l'époque pré-impériale.

La période augustéenne

La dernière décennie du 1^{er} siècle av. J.-C. voit l'apparition de plusieurs types nouveaux: 2.1, 2.2, 2.11, 4.1, 4.4, 4.5 et 4.6, qui sont suivis à l'époque augustéenne tardive par les types 1.0, 4.7, 4.8 et 5.2. Même si certains types semblent apparaître à Avenches légèrement plus tard qu'ailleurs, le nombre de types et de fibules augmentent visiblement. C'est à cette époque aussi que se manifestent à *Aventicum* les premières fibules à charnière (type 5.2). Dès ses débuts, la ville entretient des contacts avec d'autres provinces de l'Empire, comme en témoigne la fibule de type 5.2 avec l'inscription *Aucissa* sur la tête, venue probablement d'Italie du Nord, comme nous l'avons déjà mentionné. La présence de deux fibules à ailettes norico-pannoniennes dans une tombe sous la cella du sanctuaire nord d'*En Chaplix* reflète aussi des contacts éloignés³⁵.

La période tibério-claudienne

C'est l'époque de la plus grande diversification des fibules et de leur plus forte présence. Plusieurs nouveaux types apparaissent: 1.4, 2.9, 4.2, 4.3, 5.5, 5.7, 5.9, 5.12 à 5.16, 7.2, 7.6, 7.10 et 7.21 à 7.23. Tandis qu'à la période précédente on observe davantage de types à ressort, dès les troisièmes et quatrièmes décennies du 1^{er} siècle de notre ère, les fibules à charnière deviennent plus nombreuses. Néanmoins, on remarque que le type 1.4 du groupe 1, qui reprend le schéma de construction de l'époque de la Tène moyenne, est abondamment présent sur sol avençien. La fibule à profil fortement marqué (type 2.9), l'unique du groupe 2, reflète des influences étrangères du domaine alpin. De plus, on ne peut pas exclure que les premiers exemplaires de fibules pénannulaires (groupe 8) apparaissent à Avenches à l'époque claudienne déjà.

C'est à cette période que se développent à Avenches deux types de fibules à charnière (5.7 et 5.12) qui se caractérisent d'une part par une grande diversité de variétés et d'autre part par leur importante fréquence à *Aventicum* (elles représentent respectivement 6,7% et 9,3% du corpus). Il nous semble vraisemblable d'expliquer de tels pourcentages par l'existence d'un atelier de fibules à Avenches.

Deuxième moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C.

La dynamique d'introduction des nouvelles formes à Avenches se montre moins importante. Parmi les fibules à charnière du groupe 5, divers types sont à la mode: le type

5.10, les variantes les plus simples du type 5.17 et le type 5.18. Le groupe 7 se manifeste par des nouveaux types: 7.11, 7.16, 7.17 et 7.18. Il semble qu'à l'époque flavienne apparaisse une nouvelle technique de décor: l'émaillage. De façon générale, les modèles de fibules introduits à cette époque deviennent plus compliqués et décoratifs, ils perdent leur fonction purement utilitaire.

En ce qui concerne les provenances, l'éventail des formes présentes à Avenches est enrichi par des importations qui semblent venir, à cette époque-là, surtout de la Gaule du Nord et de la région rhénane. Cependant, la présence de fibules en anneau (type 8.2) permet de déduire qu'Avenches entretient aussi des contacts avec la Gaule de l'Est.

Le II^e siècle ap. J.-C.

Le nombre de nouveaux types de fibules diminue de façon remarquable. La première partie de ce siècle semble prolonger la mode de la période précédente. Si l'on croit les datations généralement admises, deux nouveaux types seulement apparaissent: 7.19 et 7.25, dont le premier (fibules ornées de perles), en général assez rare, est représenté à Avenches par un seul exemplaire. Les fibules figuratives à décor émaillé (type 7.25) sont probablement produites dans un atelier gaulois; sur sol avenchois elles constituent donc des importations.

La deuxième moitié du II^e siècle est marquée par l'apparition de types de fibules à décor complexe et à la forme parfois sophistiquée: 7.13, 7.14, 7.15 et 7.27, mais ces types ne sont pas très nombreux à Avenches. C'est à cette époque aussi que l'on place généralement la production de fibules en forme de tenailles. Une des pièces avenchoises devrait se situer à cette période.

D'autres types, comme le 3.15 (de Norique ou de Pannonie) et le 3.23 (des provinces germaniques) sont représentés à Avenches par des exemplaires uniques, ils sont pourtant une attestation des contacts entretenus avec d'autres régions culturelles.

Le III^e siècle ap. J.-C.

Les fibules datées de cette période sont peu nombreuses à Avenches. Sept pièces seulement, appartenant à trois types différents, peuvent être datées de cette période. Les fibules en arbalète (Armbrustscharnierfibeln, type 6.4) sont caractéristiques des stations militaires. Leur présence à Avenches s'explique-t-elle avec le passage des soldats? La fibule de type 3.9, (Armbrustspiralfibel), unique à Avenches et très rare en Suisse, est sans doute une importation de Germanie libre. Sa présence est due soit à des contacts de nature commerciale, soit à une expansion militaire germanique. Enfin, la variante précoce de fibule cruciforme se place dans le dernier tiers du III^e siècle ap. J.-C. Elle aussi appartient à l'équipement typiquement masculin et militaire.

Le IV^e siècle ap. J.-C.

Le matériel archéologique daté du IV^e siècle est relativement rare. Six fibules de notre corpus sont datées de cette période. Elles proviennent de fouilles anciennes et sont

³⁵ CASTELLA/FLUTSCH 1990, p. 9.

donc dépourvues de leur contexte archéologique. On peut remarquer qu'il s'agit dans ces cas de fibules militaires. Cinq fibules cruciformes répertoriées à Avenches ne peuvent évidemment pas attester à elles seules la présence d'une troupe militaire dans la capitale helvète, néanmoins elles prouvent l'existence d'une occupation postérieure à l'expansion alamane. La Bügelknopffibel, qui constitue un élément étranger dans notre région pourrait justement être une trace de cette présence germanique.

Répartition des fibules sur le site (fig. 4 et 5)

Trois cent quatorze fibules de notre corpus ont pu être localisées sur le plan archéologique d'Avenches grâce aux indications plus ou moins précises de la documentation. Quarante-huit pièces ne donnent pas d'autres informations, outre l'indication générale «Avenches». Dans huit cas (fibules dont le numéro est précédé par x/?) nous pouvons seulement supposer qu'il s'agit de pièces trouvées à Avenches. Trois fibules n'ont pas pu être localisée.

A première vue, la carte de répartition des fibules à *Aventicum* montre une grande disproportion entre la partie nord de la ville et la partie sud. Mais cette impression résulte du fait qu'au début des années soixante, un plan de protection de toute la zone de la ville antique située au sud de la route cantonale avait été décidé. La partie nord de la ville ne recèle donc pas *a priori* moins de fibules, elle a seulement été moins fouillée.

Presque toutes les parties de la ville connues par les fouilles ont livré des fibules. Certaines *insulae* apparaissent comme particulièrement riches (l'*insula* 10 a livré cinquante et une fibules, l'*insula* 23 en a fourni trente, dans les faubourgs nord-est d'*Aventicum* [*Prochimie*] vingt-deux fibules ont été répertoriées). Mais il faut souligner que ces *insulae* appartiennent au nombre restreint de zones qui ont été fouillées de manière systématique pendant les dernières décennies. L'analyse de la distribution de tous les types de fibules répertoriés à Avenches (fig. 2) ne permet pas de déceler des concentrations significatives. La comparaison entre la répartition des fibules précoces caractéristiques du début du I^{er} siècle ap. J.-C. (type 4.2) et celle des fibules du début du II^{er} siècle ap. J.-C. (type 5.17) ne montre aucune différence frappante. Des dix fibules tardives dont la localisation est connue, huit proviennent de la partie sud de la ville (groupe 6). Quatre fibules de ce type, soit la moitié, ont été trouvées dans la zone du théâtre. A ce groupement s'ajoutent deux fibules cruciformes, qui ont été trouvées dans cette zone, l'une provient du théâtre, l'autre de la région de *Conchette*. Cette concentration corrobore les dernières découvertes archéologiques, qui attestent l'existence à cet endroit d'Avenches d'une occupation datée du III^{er} et du début du IV^{er} siècle ap. J.-C.³⁶

Conclusions

Notre but était de dresser le catalogue complet du riche matériel découvert sur le site d'Avenches jusqu'en 1989. Il est évident que l'état de la base de données nous a imposés certaines limites, comme par exemple l'impossibilité de renouveler la chronologie des fibules. Ce travail a néanmoins apporté, espérons-le, de nombreuses observations et enrichi les données concernant l'époque romaine sur le Plateau suisse.

L'analyse typologique et chronologique a permis de mettre en évidence la continuité de la présence de fibules sur sol avencien ainsi que son développement de l'époque de la Tène finale jusqu'au IV^{er} siècle ap. J.-C. L'éventail des types de fibules présents à Avenches surprend par sa richesse. Il reflète les tendances de la mode de l'époque ainsi que les traditions locales et les nombreuses influences étrangères, qu'elles soient germaniques ou norico-pannoniennes. Ces influences reflètent surtout des contacts commerciaux. Dans le cas de fibules cruciformes, le lien avec des hauts dignitaires ou des membres de l'armée n'est pas exclu.

La datation de la grande majorité des fibules répertoriées à Avenches est à situer pendant le I^{er} siècle ap. J.-C. L'apauvrissement progressif du nombre de fibules et de la variété des types est visible à Avenches à partir de la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. Ce phénomène, observé de façon générale sur la plupart des autres sites, reflète un changement dans les coutumes vestimentaires. La présence de quelques fibules cruciformes attesterait la permanence d'une occupation à Avenches jusqu'au IV^{er} siècle ap. J.-C., malgré les incursions du III^{er} siècle ap. J.-C.

Si pour le moment l'existence d'ateliers de bronziers produisant des fibules n'est pas attestée par des preuves directes, il est impossible de s'imaginer qu'une ville importante comme Avenches s'approvisionne en fibules uniquement par le commerce.

³⁶ P. BLANC, 4. Avenches/*Le Selley*. BPA 39, 1997, p. 207-208.